



Communiqué de presse

Journée mondiale de l'eau : Les compteurs de télérèlèves déployés sur 34 communes du territoire

Mercredi 19 mars 2025 – Nîmes Métropole. A l'occasion de la Journée mondiale de l'eau qui se tiendra samedi 22 mars, rappelons que l'eau est essentielle à notre quotidien et qu'elle est au cœur des équilibres de notre territoire. C'est pourquoi Nîmes Métropole, via son délégataire Eau de Nîmes Métropole, s'engage pour la préservation de cette ressource vitale.

A ce titre, Nîmes Métropole est fière d'annoncer qu'au bout de 4 ans de travaux, le déploiement de la télérèlève est effectif sur 34 des 39 communes* du territoire, soit la totalité des communes de l'agglomération de Nîmes Métropole opérées en DSP Eau de Nîmes Métropole. Ce système de télérélevé des compteurs d'eau représente une avancée technologique majeure et marque une étape importante dans la modernisation de la gestion de l'eau sur notre territoire.

Un pas de géant pour la gestion de l'eau

Ce n'est pas moins de 102 000 compteurs qui ont été déployés sur les communes de Bernis, Bezouce, Bouillargues, Cabrières, Caissargues, Caveirac, Clarensac, Dions, Fons-outre-gardon, Gajan, Garons, Générac, La Calmette, La Rouvière, Langlade, Lédenon, Manduel, Marguerittes, Milhaud, Montignargues, Nîmes, Poulx, Redessan, Rodilhan, Saint-Bauzély, Saint-Chaptes, Saint-Côme-et-Maruéjols, Saint-Dionizy, Saint-Gervasy, Saint-Gilles, Saint-Mamert-du-Gard, Sainte-Anastasie, Sauzet et Sernhac.

Le déploiement du télérélevé représente un investissement significatif pour l'avenir, ainsi qu'une avancée technologique majeure. C'est une étape importante dans la modernisation de la gestion de l'eau sur notre territoire et dans sa préservation.

*A noter que Saint-Géniès-de-Malgoirès intègrera Eau de Nîmes Métropole à compter de juin 2025 ; et les communes de Domessargues, Mauressargues, Montagnac et Moulézan appartiennent quant à elles actuellement au Syndicat Intercommunal de Domessargues / Saint-Théodorit qui exerce la compétence eau potable.

Des bénéfices concrets pour les usagers abonnés :

- Facturation au réel.
- Détection rapide des fuites.
- Suivi personnalisé : les usagers peuvent suivre leur consommation en temps réel via l'application [Eau de Nîmes Métropole téléchargeable sur Google Play ou App Store](#)
- Plus besoin de rendez-vous pour le relevé des compteurs.

Une gestion optimisée de la ressource en eau :

Grâce au système de télérélevé, la réduction des pertes d'eau devient une réalité tangible, avec une identification et une réparation plus rapides des fuites sur les réseaux du domaine privé, contribuant ainsi à préserver notre patrimoine hydrique.

Les économies d'eau sont encouragées par une sensibilisation accrue des usagers à leur consommation, favorisant l'adoption de comportements plus responsables et écologiques au

quotidien : chaque abonné peut paramétrier sa consommation quotidienne et être informé dès le dépassement du seuil fixé.

Des travaux menés par Eau de Nîmes Métropole

Ces travaux d'envergure ont été menés par la société dédiée Eau de Nîmes Métropole, dans le cadre de la délégation de service public qui lui a été confiée par Nîmes Métropole. Cette collaboration étroite entre Nîmes Métropole et son délégataire illustre l'engagement commun pour offrir un service de qualité aux usagers tout en préservant la ressource en eau.

« *Le déploiement du télérélevé sur l'ensemble de notre territoire est une action majeure pour répondre aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. C'est un pas décisif vers une gestion plus intelligente et durable de notre ressource en eau, tout en offrant un service amélioré aux usagers* » précisent Franck Proust, président de Nîmes Métropole et Jean-Luc Chailan, vice-président délégué au service public de l'Eau ».

Ces équipements s'inscrivent dans la stratégie à long terme de Nîmes Métropole visant à moderniser ses infrastructures et à promouvoir une utilisation responsable des ressources naturelles.

Pour plus d'informations sur le télérélevé et ses avantages, les habitants sont invités à [télécharger l'application dédiée Eau de Nîmes](#) ou à consulter le site web www.eaudenimesmetropole.fr

Supports à disposition :

1. [Visuel de la télérélève © Nîmes Métropole](#)

Contacts presse :

Tom Roussel

Directeur adjoint de la communication

06 63 63 11 39 / tom.roussel@nimes-metropole.fr

Agnès Vernier

Chargée de communication

04 66 02 54 20 / agnes.vernier@nimes-metropole.fr